



SYNDICAT
DEPARTEMENTAL
D'ELECTRICITE DE
HAUTE GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du 4 mai 2011
N° d'ordre : 4
N° de feuillet : 4

Date de la convocation : 18 avril 2011
Nombre de membres : 18
En exercice : 18
Présents : 11

Le 4 mai 2011 à 15 heures,
le Bureau du Syndicat légalement convoqué,
s'est réuni au siège du Syndicat,
9, rue des 3 banquetts à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur IZARD, Président.

Préparation du Comité Syndical du SDEHG du 16 mai 2011

Étaient présents : MM IZARD, KELHETTER, PERRY, COMET, FERRES, MASFARNE, PARERA, RIVAL, ROBERT, RUFFAT et STRAMARE.

Étaient absents ou excusés : MMES PEREZ et GIBERT, MM AUBAN, CASSETTA, RUMEBE, SICARD et SABATHE.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales,
M KELHETTER est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

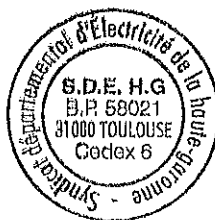
Vu la délibération du Comité syndical du 8 décembre 2008 donnant délégation au bureau pour fixer le lieu de réunion du comité syndical dans l'une des communes membres ;

Etant donné qu'il était nécessaire de trouver rapidement une salle pouvant accueillir le nombre de participants attendus, soit environ 500 personnes et que la commune de Mauzac s'est portée volontaire pour recevoir l'assemblée générale du SDEHG le 16 mai 2011, Monsieur le Président a donné un avis favorable pour que cette manifestation s'y déroule.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le bureau approuve le choix de la commune de Mauzac pour accueillir la prochaine assemblée générale du SDEHG du 16 mai 2011 et charge Monsieur le Président de l'organisation du comité syndical.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme



Le Président

Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du syndicat le

9, rue des 3 banquetts - BP 58021 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6